



Aux : Points de contact du Codex
Organisations internationales intéressées

Du : Secrétariat,
Commission du Codex Alimentarius,
Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie

OBJET : Distribution du rapport de la vingt-neuvième session du Comité du Codex sur les principes généraux (REP15/GP)

Le rapport de la vingt-neuvième session du Comité du Codex sur les principes généraux sera examiné par la Commission du Codex Alimentarius à sa 38^e session (Genève, Suisse, 6-11 juillet 2015).

QUESTIONS POUR ADOPTION PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA 38^E SESSION

Propositions d'amendement du Manuel de procédure

- 1. Propositions d'amendement du mandat du Comité du Codex sur les principes généraux** (par. 41 et Annexe III) ;
- 2. Propositions d'amendement de la *Procédure d'élaboration des normes Codex et textes apparentés*** (par. 49 et Annexe IV).

Les gouvernements et organisations internationales qui souhaitent formuler des observations sur les amendements susmentionnés sont invités à les adresser par écrit au Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie) (courriel : codex@fao.org) **avant le 30 mai 2015**.